

Règlement – Semi du CEP Cortaillod

1. Organisation

Le Semi du CEP est organisé par le CEP Cortaillod, club d'athlétisme.

2. Courses proposées

L'événement comprend les courses suivantes :

- Semi-marathon (21,1 km)
- Semi-marathon en relais
 - Couru en équipe de deux participant·e·s
 - Partie 1 : 10 km ; partie 2 : 11,1 km.
- 10 km
- 10 km Walking

Le départ des courses est commun et a lieu au Stade du Littoral à Colombier.

3. Conditions de participation

3.1. Les courses sont ouvertes aux personnes âgées de :

- Semi-marathon : 18 ans révolus le jour de la course
- Semi-marathon en relais, 10 km et 10 km Walking : 16 ans révolus le jour de la course

3.2. Les participant·e·s déclarent être en bonne santé, aptes à pratiquer la course à pied en compétition et suffisamment entraîné·e·s.

3.3. La participation se fait sous la seule responsabilité des participant·e·s.

4. Responsabilité et assurances

4.1. Les participant·e·s prennent part à l'événement à leurs propres risques.

4.2. L'organisation décline toute responsabilité avant, pendant et après la course en cas d'accident, de blessure, de maladie, de dommage matériel, de perte ou de vol.

4.3. Chaque participant·e est responsable de disposer d'une assurance accident et responsabilité civile valable le jour de la course.

4.4. L'organisateur décline toute responsabilité envers les spectateurs et tiers.

5. Catégories

5.1. Pour les courses 10 km et semi-marathon, les catégories sont les suivantes :

- Femmes 1 / Hommes 1 : 16* / 18** à 39 ans
- Femmes 2 / Hommes 2 : 40 à 49 ans
- Femmes 3 / Hommes 3 : 50 à 59 ans
- Femmes 4 / Hommes 4 : 60 à 69 ans

- Femmes 5 / Hommes 5 : 70 ans et plus

* Course 10 km

** Course semi-marathon

5.2. Pour le semi-marathon en relais ainsi que le 10 km Walking, une seule catégorie Open Mixtes est disponible.

5.3. Pour le relais mixte, l'équipe peut se composer d'un homme et d'une femme, de deux femmes ou de deux hommes.

6. Inscriptions

6.1. Les inscriptions s'effectuent en ligne via le site de notre partenaire MSO

(<https://www.mso.swiss/fr/events/2413-semi-du-cep#widget-2413>) et sur place, au bureau des courses, jusqu'à 1h avant le départ des courses.

6.2. L'inscription est considérée comme définitive dès réception du paiement.

6.3. Les frais d'inscription sont les suivants :

	Du 17.10.2025 au 08.02.2026	Du 09.02.2026 au 04.03.2026	Sur place le 08.03.2026
10km	30.-	35.-	45.-
Semi	40.-	45.-	55.-
Relais	60.-	70.-	90.-
Walking	30.-	35.-	45.-

7. Dossards

7.1. Les dossards sont à retirer sur le site de la manifestation le jour de la course.

7.2. Le retrait doit être effectué au plus tard 30 minutes avant le départ.

7.3. Le dossard doit être porté de manière visible à l'avant.

7.4. Le dossard est personnel et non transmissible. Tout transfert entraîne la disqualification.

8. Parcours et déroulement

8.1. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou le programme pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

8.2. Les participant·e·s doivent respecter :

- Les consignes de l'organisation et des bénévoles
- Les règles de prudence,
- La législation routière, le parcours empruntant la voie publique et se déroule sur route ouverte.

8.3. Le parcours doit être effectué dans son intégralité pour être classé.

8.4. En cas d'abandon, l'inscription ne sera pas remboursée et le/la participant·e ne sera pas classé·e.

8.5. Les règles techniques usuelles de Word Athletics s'appliquent lors du déroulement du « Semi du CEP ».

9. Chronométrage et classements

- 9.1. Le chronométrage est assuré par le chronométreur officiel de la manifestation, MSO (<https://www.mso.swiss/>).
- 9.2. Les résultats sont publiés sur le site d'inscription MSO. (<https://www.mso.swiss/events/2413-semi-du-cep>).
- 9.3. Le temps enregistré par MSO fait foi pour les classements.
- 9.4. Les classements sont établis par catégories d'âge selon le règlement en vigueur.
- 9.5. Par son inscription au relais, le premier relayeur de l'équipe est classé sur la course 10 km. Le relayeur souhaitant être classé sur le relais ainsi que sur le semi-marathon doit s'inscrire aux deux courses.
- 9.6. Pour le Relais Open, les temps sont comptabilisés grâce à la tabelle des points WordAthletics par genre. Les points sont adapté à la moyenne pour les équipes mixtes.
- 9.7. Championnat neuchâtelois : un classement supplémentaire est réalisé pour l'obtention du titre de Champion et de Championne cantonale sur les courses de 10km et de semi-marathon. Seul·e·s les participant·e·s domicilié·e·s dans le canton sont classé·e·s.
-

10. Remise des prix

- 10.1. Les trois premiers et premières de chaque catégorie sont récompensé·es.
- 10.2. Un minimum de quatre participant·e·s inscrit·e·s à la clôture des inscriptions en ligne (en date et heure du 04.03.2026, 23h59) est requis pour que l'ensemble des récompenses de la catégorie concernée soit attribué. À défaut, seule la ou le premier classé·e est récompensé·e.
- 10.3. La remise des prix a lieu lors de la cérémonie officielle qui a lieu à 13h sur le stade du Littoral, Colombier.
- 10.4. Aucun prix ne sera envoyé par courrier.
-

11. Protection des données

- 11.1. Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion des inscriptions et des dossards
- La communication liée à l'événement

- 11.2. Les participant·e·s peuvent recevoir des informations relatives aux éditions futures.
- 11.3. Aucune donnée personnelle n'est transmise à des tiers sans consentement.
-

12. Droits à l'image

- 12.1. Par leur inscription, les participant·e·s autorisent l'organisation à utiliser leur image (photos, vidéos, presse, réseaux sociaux) à des fins de communication et de promotion, sans contrepartie financière.
-

13. Environnement

- 13.1. Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones prévues à cet effet.
- 13.2. Les participant·e·s sont invité·e·s à contribuer activement à la préservation de l'environnement.
-

14. Annulation et remboursements

- 14.1. En cas d'annulation de l'événement pour des raisons de force majeure (conditions météorologiques, directives des autorités, etc.), aucun remboursement ne sera effectué.
14.2. Les modalités éventuelles de report ou d'inscription pour une édition ultérieure seront communiquées sur le site de la manifestation (<https://semiducep.ch/>).
-

15. Publicité

Toute action publicitaire ou promotionnelle sur le site de la manifestation est interdite sans autorisation écrite préalable de l'organisateur.

16. Disposition finale

Le présent règlement fait foi.

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de celui-ci.

Dernière mise à jour : janvier 2026